BANQUET TAILLON

CONVENTION CONSERVATRICE

Le banquet offert par les Conservateurs de la province à l'honorable M. Taillon, chef de l'opposition, aura lieu mercredi le 29 mai, à 7 hrs. p. m.

Sir John Macdonald, premier ministre du Dominion, sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron, l'honorable M. Chapleau et la plupart de leurs collègues ont accepté d'y assister.

Le nombre des billets étant nécessairement limité, les souscripteurs sont priés de se procurer leur carte d'ici au 22 Mai, alors que les livres seront fermés. Le prix d'admission est de $3.00.

Le comité est à prendre des mesures pour obtenir des prix réduits sur les lignes de chemins de fer et de steamers.

Une convention du parti conservateur aura lieu le même jour dans la grande salle du St. Lawrence Hall, à 10 hrs a. m. Nos amis des différents comtés de la province sont instamment priés d'y envoyer de nombreux délégués.

Les comités du banquet et de la convention siègent chaque après-midi, à 4 heures et demie.

Des cartes du banquet sont en vente aux bureaux du CANADA.

Par ordre,
A. L. DE MARTIGNY,
G. F. COOKE,
Secrétaires.

Montréal, 9 mai 1889.

SAMEDI 17 MAI 1889

Parmi les pays qui ont pris part au *boycottage* de cette grande nation révolutionnée et tranquille qui s'appelle la France, il ne faut pas oublier l'Italie.

L'Italie est, en ce moment, comme la Prusse et l'Autriche, en plein trouble révolutionnaire, et la troupe y est obligée de tirer sur les émeutiers.

L'empereur d'Allemagne poursuit en ce moment, avec une rare hardiesse, son programme de socialisme d'état. Il a promis de s'interposer comme arbitre entres les propriétaires de mines et les ouvriers grévistes, et les ouvriers paraissent extrêmement satisfaits de l'entrevue que leurs délégués ont eues avec le souverain. Sept mille d'entre eux lui ont voté des remerciements et ont déclaré ne vouloir accepter d'autres bases d'accord que celles indiquées par l'empereur.

La suite des événements montrera si l'empereur Guillaume ne s'est pas donné là une mission bien difficile.

On estime, à Londres, que les pertes causées à l'industrie allemande par les grèves de Westphalie, dépassent un million de marcs, ($250,000) par jour.

Le bill présenté devant la législature de l'Etat de New-York pour accorder aux écoles catholiques une partie des fonds des écoles communes a été rejeté par 53 contre 43. En sorte que nos coreligionnaires continueront à soutenir les écoles protestantes auxquelles ils n'envoient pas leurs enfants et les écoles catholiques dont ils ont besoin. On est mieux que cela au Canada.

Le succès de M. Rufus Pope, à Compton, a été littéralement écrasant. Bien que les chiffres définitifs ne soient pas encore connus, sa majorité parait être égale, ou même supérieure de quelques voix, à celle que feu l'hon M. Pope avait obtenue aux élections générales du 22 février 1887.

C'est une grande et importante victoire pour le parti conservateur, et une nouvelle défaite pour les libéraux.

Le comté de Compton est composé en grande majorité d'Anglais protestants, et la lutte qui vient d'y avoir lieu montre combien les fanatiques de Toronto trouvent peu d'écho dans la minorité protestante dans la province de Québec. Malgré les efforts patriotiques du journal rielliste, l'*Union des cantons de l'Est*, il n'a même pas été question de l'affaire des Jésuites. Un ou deux *clergymen*, qui voulaient faire du zèle, avaient été prévenus par les représentants des deux partis politiques, qu'on ne souffrirait pas qu'il fût fait diversion de nature à transporter la lutte sur le terrain religieux, et que la première personne tentant de jeter au milieu de la population ce brandon de discorde, s'exposerait à se faire un mauvais parti.

L'élection de Compton a eu lieu sur le double programme de la réciprocité illimitée et de la prohibition. M. Laurier est venu tout exprès dans le comté, pour y célébrer les bienfaits de la réciprocité illimitée.

Que pensent les libéraux du résultat obtenu?

Ils essaient aujourd'hui de se consoler en disant qu'il fallait s'y attendre. S'attendaient-ils au chiffre de la majorité qui a été obtenue par M. Rufus Pope? Ne pas gagner une voix dans une telle circonstance, c'est plus qu'une défaite; c'est un écrasement.

Le *Courrier de St Hyacinthe* dit que dans son discours de samedi dernier, M. Mercier a parlé de nouveau de l'éventualité de sa démission.

Nous ignorons par suite de quelle méprise la *Presse* nous prête un long article sur l'affaire de Table Rock. Nous n'avons jamais soufflé un mot de cette affaire, et notre silence a été volontaire.

L'*Electeur* parait en grand deuil, à l'occasion de l'incendie de Québec.

La *Presse* prétend savoir que des souscriptions sont recueillies, en ce moment, à Montréal par les amis de M. Mercier, pour la fondation d'un journal libéral ministériel.

LES CHEMINS DE FER

Nous assistons, à certains égards, à la fin d'une phase de l'histoire administrative de la confédération et au commencement d'une période nouvelle. Tous les grands travaux qui ont fait partie du programme politique du *Dominion* sont achevés ou à la veille de l'être. Nous approchons de la fin de l'ère des emprunts et de la clôture des dépenses imputables au compte capital, si tant est que ce compte puisse jamais se fermer complètement dans les nations modernes.

Quoiqu'il en soit, la période du grand effort qu'il a fallu faire pour constituer le Canada en corps de nation est terminée, et nous sommes destinés à entrer de plus en plus dans la période de l'administration courante et régulière.

Parmi les sujets d'étude que cet état de choses nouveau impose à l'attention du gouvernement et qui ne pourraient être différés plus longtemps sans inconvénients, il faut, compter en première ligne, l'adoption d'une politique, ou si l'on veut, d'une ligne de conduite méditée et conséquente avec elle-même, à l'égard des chemins de fer.

Trois questions, qui ont entre elles plus d'analogie qu'on ne le croirait au premier abord, et qui aurait pu se présenter dans toute leur étendue, dès la dernière session, demandent à être règlées d'une manière fixe

Nous voulons parler

1o. De la situation respective du gouvernement et de la compagnie du Pacifique.

2o. De la politique des subventions aux nouveaux chemins de fer et de la multiplication des lignes concurrentes.

3o. De la question du réseau de chemins de fer des provinces maritimes, et de l'Intercolonial.

Nous ne sommes à aucun degré les adversaires de la compagnie du Pacifique.. Nous avons à trop de reprises manifesté notre admiration pour cette grande œuvre, pour ne point savoir un gré infini aux financiers habiles, aux hommes d'action énergiques et résolus qui l'ont entreprise et menée à bonne fin. Mais le gouvernement commettrait, croyons nous, une fâcheuse erreur, s'il ne se rendait pas compte que ses rapports avec la compagnie du Pacifique ne sont déjà plus ce qu'ils étaient autrefois, et qu'ils sont destinés, de jour en jour, à se transformer davantage.

Il en est du Pacifique comme de toutes les grandes compagnies subventionnées et jouissant d'un monopole de fait. Pendant la période de construction, ces compagnies sont dans la main du gouvernement; elles en ont à attendre, chaque année, des subventions, des concessions de prolongements et des modifications à leurs contrats primitifs; elles n'ont rien à lui refuser. Une fois la période de construction finie, il est inévitable qu'elles changent de rôle. Une compagnie comme le Pacifique est une puissance formidable, non pas ennemie ou rivale, mais nécessairement sur la défensive à l'égard du gouvernement qui n'a plus que rien ou peu de chose à lui offrir, et qui a constamment des sacrifices à lui demander, dans l'intérêt du trafic.

Nous avons assisté, l'an dernier, à propos des chemins de fer du Manitoba, cette année à propos de la ligne d'Harvey à Salisbury, aux premières manifestations de ce nouvel état de choses. Dans le premier cas, la compagnie a arraché, de vive force, au gouvernement, un prix considérable, pour le rachat de son monopole réel ou prétendu; dans le second, nous l'avons vue échapper à l'exécution d'un contrat qu'elle ne trouvait pas suffisamment avantageux, et obliger le gouvernement à reprendre pour son compte, pour le lui céder ensuite à titre gratuit, la construction de la ligne d'Harvey à Salisbury. Il est impossible que nous soyons exposés à continuer à avoir chaque année à régler, par des subventions directes ou indirectes, les divergeances d'impressions qui peuvent surgir entre le gouvernement et la compagnie du Pacifique. Il y a là une ligne de conduite et des rapports nouveaux à adopter une fois pour toutes.

La questions des subventions aux lignes de chemins de fer nouvelles, n'est pas moins intéressante. Le principe même de ces subventions rencontre, dans le public et dans la presse, de nombreux adversaires. Nous ne sommes point au nombre de ces partisans de l'abstention gouvernementale; il n'en est pas moins vrai que l'heure est venue d'adopter une politique suivie et de procéder d'après un plan d'ensemble. Tant qu'on a été dans la période des grands efforts, on a pu marcher au jour le jour; tout ce qu'on faisait était indispensable. A l'heure présente, il n'en est plus de même. Le trésor public ne peut subventionner indéfiniment toutes les compagnies, auxquelles il prendra fantaisie de se créer. Il faut donc savoir, une fois pour toutes, jusqu'où on veut aller, quelles sont les lignes d'un intérêt vraiment général qui ne sont pas encore subventionnées et que le gouvernement se réserve d'encourager, à l'exclusion de toutes autres.

La question des lignes concurrentes ne s'impose pas moins vivement. Au fûr et à mesure que les chemins de fer se multiplient, il s'établit des voies parallèles, qui ne peuvent vivre que les unes au dépens des autres. Subventionner une ligne parallèle à une autre ligne déjà existante, c'est, le plus souvent, faire une dépense inutile, et c'est en même temps, retirer indirectement à la ligne ancienne, la moitié ou les les deux tiers des bénéfices de la subvention qu'on ne lui a pas moins versée intégralement en argent. L'an dernier, le gouvernement avait annoncé l'intention de cesser toutes les subventions aux lignes concurrentes, et de réserver désormais ses secours aux portions du territoire qui étaient encore destituées de tout chemin de fer. Cependant, nous voyons que cette année, on n'a pas été complètement fidèle à ce programme et que la compagnie du Grand-Tronc a pu se plaindre de voir figurer, dans le projet adopté par la chambre des communes, deux lignes qui lui feront une concurrence directe Malgré les meilleures résolutions du monde, il en sera nécessairement ainsi tant qu'on aura pas adopté un plan de conduite systématique.

L'affaire de l'embranchement d'Harvey à Salisbury n'est qu'un incident de la question des chemins de fer, dans les provinces maritimes Cette question est intimement liée à celle de l'*Intercolonial*, qui coûte très cher, et qui paraît malheureusement destiné à ne pas voir sa position financière s'améliorer. On sait que l'*Intercolonial*, envisagé comme continuation de la ligne du Grand-Tronc, se rend de Montréal à Halifax en longeant le golfe St Laurent et la côte, c'est-à-dire par le chemin le plus long. Deux autres lignes, dont l'une va être ouverte le mois prochain, ont pour but d'abreger considérablement les distances et feront, par conséquent, concurrence à l'*Intercolonial*.

L'une, le *Short Line*, se rend en ligne directe de Montréal au Nouveau-Brunswick, en traversant le Maine. L'autre, le chemin de fer de Témiscouata descend en diagonale, de l'extrémité de la province de Québec vers Moncton, en longeant la frontière; et, sur son parcours, il raccourcit la distance, de toute la différence qu'il y a entre la base et les deux côtés d'un triangle. Arrivés à Moncton, que vont faire le *Short Line* et le chemin de fer de Témiscouata? Y resteront-ils comme dans un cul-de-sac? Pour se rendre jusqu'à Halifax, il faut qu'ils empruntent la section de l'*Intercolonial* qui va de Moncton à cette dernière ville. L'*Intercolonial* sera-t-il obligé de la leur prêter pour lui faire concurrence à lui-même? Fera-t-on de cette section une ligne neutre avec droits de péage? Le Pacifique obtiendra-t-il de la racheter pour son compte? Qu'elle que soit la solution, elle ne peut être que dommageable pour ce qui restera de l'*Intercolonial*, et elle demande un règlement de la question des chemins de fer des provinces maritimes, envisagée dans son ensemble.

TELEGRAMMES

LA CHAMBRES DES DEPUTES

est decidee a observer la treve de l'Exposition

ACITATION TORIE POUR LA SUPPRESSION DE LA VICE-ROYAUTE D'IRLANDE

ANNULATION DE L'ELECTION DE LADY SANDHURST CONFIRMEE

TROUBLES EN ITALIE

Mort de la Reine-Mere de Baviere

LE VOYAGE DU SHAH DE PERSE

La situation en France

PARIS 17—On pense que la réouverture des chambres, ne produira aucun incident. Pendant le cours des vacances, qui viennent d'avoir lieu, les députés ont subi la pression du corps électoral qui est décidé à ce qu'on fasse trêve aux agitations politiques, et qu'il ne leur pardonnerait pas de troubler l'exposition universelle. Il est donc probable que le cabinet Tirard n'a à redouter aucune attaque sérieuse, et que la discussion du budget s'achèvera rapidement.

La Vice Royauté d'Irlande

LONDRES 17—Un caucus de pairs irlandais *tories* et de membres de la chambre des communes doit se réunir mardi prochain pour discuter la question de la charge de lord lieutenant d'Irlande.

La convocation est signée par le duc de Leinster, le marquis de Waterford, le marquis d'Ormonde, le vicomte de Vesci, le major Saunderson et plusieurs autres.

M. Labouchère et la chambre des Lords

LONDRES, 17—La chambre des communes a rejeté, par 201 voix contre 160, la motion de M. Labouchère sur l'abolition de l'hérédité de la pairie.

L'éligibilité des femmes

LONDRES, 17—La cour d'appel, statuant sur l'invalidation de l'élection de Lady Sandhurst au conseil municipal de Londres, a décidé à l'unanimité, que les femmes n'étaient pas éligibles.

Miss Cobden et lady Burdett Cutts, contre l'élection desquelles, il n'a pas été formulé de contestation, n'en continuent pas moins à siéger comme *aldermen*.

La question sera portée devant le parlement.

Les grèves en Prusse

BERLIN, 17—Dix-sept mille ouvriers sont en grève, en Silesie. Les rapports officiels présentent la situation comme menaçante. Trois grévistes ont été tués, hier, dans un conflit avec les troupes.

Troubles en Italie

ROME, 17—Les anarchistes sont en train de fomenter une agitation agraire en Lombardie. Il y a eu sur plusieurs points des troubles graves, et plusieurs maisons ont été pillées.

Les municipalités ont été obligées de faire appel à l'intervention de la troupe pour venir à bout des émeutiers.

La Reine mère de Bavière

MUNICH, 17—La reine Marie de Baviere, mère du Roi Othon, est morte d'une hydropysie et d'un cancer au foie.

Le shah de Perse en Russie

ST PETERSBOURG, 17—Le shah de Perse, a visité, hier, les environs de Tiflis.

Un banquet officiel a été donné en son honneur.

LE NOUVEAU PARIS

L'HOTEL TERMINUS DE LA GARE SAINT-LAZARE

On dit que le Français ne sait pas voyager; mais ce que tous les étrangers s'accordent à reconnaitre, c'est qu'il sait admirablement accueillir les voyageurs. Si quelques-uns en doutaient encore, ils vont avoir de cette vérité la preuve la plus éclatante, grâce à l'hôtel Terminus de la gare Saint-Lazare. C'est là, en effet, comme une exposition de tout ce qu'on peut imaginer et réaliser dans l'art si difficile de recevoir des hôtes; et les hôtes ici ne seront pas seulement satisfaits, mais émerveillés.

Paris, jusqu'ici ne possédait pas un hôtel Terminus. Il était, à ce point de vue, privé des avantages qu'offrent les établissements de ce genre aux voyageurs qui s'arrêtent dans les autres capitales, comme Londres et Vienne, par exemple, ou dans certaines grandes villes, comme Marseille, pourvues d'un hôtel en communication directe avec le chemin de fer.

On sait en quoi consistent les commodités des hôtels terminus. Au lieu de perdre du temps à chercher une voiture, à attendre et à surveiller le chargement de leurs bagages, les voyageurs, en descendant de wagon, se rendent directement à l'hôtel relié à la gare par un passage special. Un employé prend le bulletin des bagages, fait procéder à l'enlèvement des malles, tandis que les voyageurs gagnent leur chambre et réalisent ainsi une économie de temps et de fatigue.

Sous ce rapport, Paris n'aura désormais rien à envier aux autres grandes villes. L'hôtel Terminus, construit devant la gare Saint-Lazare, complète la physionomie de la capitale. On a quelque fois reproché aux hôtels parisiens de n'avoir pas apporté, dans leur aménagement, les améliorations que certaines découvertes ou certains progrès industriels rendaient possibles. On constatera cette fois qu'un réel effort, dans ce sens, a été accompli.

Contrairement à ce qui se passe généralement, les voyageurs n'auront plus à subir les allées et venues souvent indiscrètes des gens de service. Grâce à un système ingénieux de trappes pratiquées dans l'épaisseur des murs, le service des lettres, des chaussures, de l'eau, etc., sera fait partout sans qu'ils aient à se montrer. L'électricité y est l'objet des applications les plus variées: elle marque l'heure aux pendules, sert aux nombreux téléphones des divers étages et fournit partout la lumière, ce qui, jusqu'alors, était à peu près le privilège exclusif des hôtels américains. Chaque chambre est, selon sa grandeur, munie de deux ou trois lampes électriques: sur la cheminée, audessus de la table et au chevet du lit d'où, en manœuvrant une simple clef, on peut à volonté allumer ou éteindre l'une quelconques des trois lampes. Ce sont là des nouveautés qui en rendant la vie agréable aux voyageurs, facilitent les voyages et servent ainsi le bon renom d'hospitalité de Paris.

De nombreuses dépendances complètent ce vaste établissement: salles de restaurant, salles de café, librairie, entrepôt de vins, magasins de comestibles, d'articles de voyage, etc., etc. Les Parisiens en villégiature y auront à leur disposition, pour la saison, des cabinets de toilette et une armoire où ils pourront, en débarquant à la gare Saint-Lazare, échanger leurs vêtements de campagnards contre leurs habits de ville.

Si Paris s'est laissé distancer pour les établissements de cette nature par les autres capitales, ces innovations montrent au moins qu'il a mis son retard à profit.

LA TOUR DE NESLE

La mode—qui pourrait le nier?—est aux restitutions historiques — et depuis la cité Lacustre, habitation peu confortable des premiers hommes, jusqu'à la Bastille et au petit Châtelet, ces évocations à la fois artistiques et savantes des temps qui ne sont plus—et ne reviendront pas—constitueront à coup sûr l'une des grandes attractions de notre belle Exposition, en même temps qu'elles attestent toute la puissance et la fécondité de l'initiative privée.

Aussi est-ce sans étonnement que dans un immense terrain de l'avenue Lamothe-Piquet nous voyons se dresser magistralement la silhouette sombre et légendaire de la *Tour de Nesle*.

O tour de Nesle! toi citée par Brantôme, chantée par Villon, dramatisée et popularisée par Alexandre Dumas—toi, terreur de notre jeunesse et rêve malsain de notre adolescence, salut à toi, monument d'orgiaque et meurtrière mémoire! Non! attendions, car toi seul oussies manqué à la fête, et celui qui te ressuscite, M. George Séguin, a eu, en te faisant jaillir du sol sous son pied boulevardier, une bonne, une vraiment bonne pensée qui pourra bien, et nous le lui souhaitons, se traduire pour lui en une bonne affaire.

Ah! les "*grrrrandes dames*" d'antan, les soupers avec poison ou stylet pour dessert, les oubliettes insondables, les duels du Pré aux Clercs—en un mot, tous les souvenirs réels ou fantaisistes de ce siècle de cape et d'épée, qui font sourire aujourd'hui les blasés, mais épouvantent encore nos nombreux Prud'hommes. Nous allons donc revoir tout cela!

C'est en 1190, nous apprend l'histoire, que la Tour de Nesle fut construite par Philippe-Auguste avant son départ pour la Palestine. Elle faisait partie du mur d'enceinte de Paris et commandait, en le fermant au besoin, le cours de la Seine.

Elle se composait, à proprement parler, de deux tours accouplées—dont l'une moins grosse et plus élevée—et s'élevait sur la rive gauche, tout près du pavillon actuel de l'Institut qui contient la Bibliothèque Mazarine.

Que les temps sont changés!

En face, sur la rive droite se dressait la grosse *Tour du Coin*, avec laquelle on pouvait la relier, le soir, par de grosses chaines à fleur d'eau, lesquelles interceptaient tout passage. A côté était la Porte de Nesle, puis, un peu plus loin, le fameux Hôtel de Nesle et le Pré aux Clercs.

Quant à la légende de Marguerite de Bourgogne, elle est trop connue pour la raconter ici. Qui n'a ouï parler, en effet—beaucoup grâce au père Dumas—de Gautier d'Aulnay et de Buridan l'*escholier* qui, échappé miraculeusement à la nage du guet-apens où ses prédécesseurs avaient succombé, devint plus tard recteur de l'Université de Paris et s'illustra en léguant à la postérité le fameux dilemme de l'*âne de Buridan*?

Ce sont toutes ces scènes qui, dans des cadres d'une fidélité historique rigoureuse, vont se trouver reproduites là-bas: on y verra successivement la veillée de la salle des gardes—le souper de Marguerite de Bourgogne avec Gauthier d'Aulnay—l'entrevue nocturne de Buridan avec Marguerite et sa chute dans les oubliettes.

Joignez à cela une foule de distractions absolument nouvelles—dont plusieurs encore inconnues à Paris—qui seront installées dans le vaste emplacement dont dispose M. Séguin, le directeur général de cette entreprise et vous aurez une idée de ce que sera dans son ensemble la résurrection de la *Tour de Nesle*, dont nous annoncerons sous peu, et en temps utile, l'inauguration.

DETAILS SUR L'INCENDIE DE QUEBEC

Le point de départ du terrible incendie qui vient de détruire une partie de St Sauveur sur une étendue d'environ 28 arpents carrés, a été au No 110 de la rue St Valier, entre les rues St Michel et St Ambroise, occupé par Mme McKennon, bouchère.

Poussées par un grand vent d'ouest, les flammes ont bientôt dévoré les résidences de cette partie du village, jusqu'à la rue Bédard. Puis, à la suite d'une saute de vent, elles ont pris la direction vers l'ouest de leur point de départ, au nord de la rue Massue qui porte le nom de Ste Gertrude à son extrémité occidentale. Les rues St Louis, Ste Charlotte et six autres rues au nord de celles-ci ont été détruites. Le théâtre de l'incendie a ainsi la forme d'un V dont la maison de Mme McKennon serait le sommet de l'angle.

Dans ce vaste espace, la Halle, située au sud et tout près de la maison de Mme McKennon a été seule épargnée. L'établissement des Frères, l'Eglise et le Couvent, qui sont au sud de la rue Massue, ont providentiellement échappé aux flammes.

Sans parler du major Short et du sergent Wallack qui a succombé dans la soirée de jeudi, on compte un assez grand nombre de personnes qui ont été plus ou moins blessées, entr'autres plusieurs sous-officiers et soldats de la batterie B. qui ont reçu des contusions assez graves, et un homme qui a eu le pied broyé par la chute d'une poutre dans la rue St. Valier.

M. Philippe Dallaire, couvreur qui demeure dans la rue Ste. Gertrude, a reçu d'affreuses brulures au visage et aux mains.

M. Delphis Boulanger a été précipité d'une hauteur de vingt pieds, pendant qu'il travaillait à combattre l'incendie, et il a reçu de grave contusion.

D'après l'*Electeur*, le nombre des maisons détruites s'élèverait à 500 et celui des personnes sans asile par suite du sinistre, à 3,000. Notre confrère porte à $230,000 le chiffre des pertes et à environ $200,000 celui des assurances.

On raconte qu'au plus fort de la lutte entre les flammes et les pompiers, un enfant de deux ans, demi nu et grelottant de froid, avait été laissé seul sur un matelas dans un champ, tout près du théâtre de l'incendie. Une étincelle tombée sur le matelats y mit le feu, et le pauvre petit aurait péri, victime d'une mort cruelle, si le hasard n'eût amené quelqu'un auprès de lui.

Le nommé Lefebvre, juché sur une galerie sans garde-fou du deuxième étage, était occupé à jeter de l'eau sur sa maison, lorsqu'il a perdu l'équilibre et est tombé d'une hauteur de quinze pieds, se meurtrissant les reins.

Dans l'affolement général, un père à jeté son enfant du haut d'une galerie du second étage, pour le sauver. Une mère craignant pour les jours de son jeune enfant, le plaça dans une charrette entre deux matelats où il aurait certainement étouffé si des personnes qui avaient conservé leur sang-froid, ne l'eussent retiré de cette cachette.

C'est la huitième fois que l'incendie ravage la malheureuse ville de Québec depuis une quarantaine d'années. Le 28 mai 1845, les quartiers Jacques-Cartier et St Roch furent entièrement balayés par le feu (1,600 maisons détruites.) Le 29 juin de la même année, les deux quartiers aujourd'hui éprouvés furent dévastés, (1300 maisons en cendres.) Le 12 juin de l'année suivante, le théâtre brûlait pendant une représentation, et le plus grand nombre des spectateurs périssait dans les flammes. En 1862, le quartier Montcalm fut de nouveau incendié. Le dimanche, 14 octobre 1866, un autre terrible désastre fondait sur le quartier St Roch dont une étendue de vingt acres de long sur neuf de large, comprenant 55 rues, était détruite. Le 30 mai 1876, le quartier Montcalm était le nouveau ravage par le terrible élément et plusieurs centaines de familles étaient jetées sur le pavé. Le 9 juin 1881, le quartier Montcalm, presqu'entièrement détruit en 1862, fut attaqué de nouveau par les flammes qui détruisirent 800 maisons. La perte fut évaluée en cette occasion à $2,000,000 et 1,500 personnes se trouvèrent sans abri. La belle église de St Jean fut réduite en cendres ce jour là.

Aux voyageurs de commerce
Avant de donner vos ordres, allez à la Manufacture de Valises pour vous procurer une jolie et forte valise pour échantillons, 518, rue Sussex

Les meilleurs Médecins recommandent les Vins et Liqueurs de C. Neville, lorsque le besoin de stimulants se fait sentir chez leurs malades. 97 rue Rideau et sur le marché By.

On demande 10 ou 15 femmes pour travailler à la pièce, bons gages seront payés. S'adresser au No. 157 rue Cumberland

Une délicieux breuvage d'été c'est le **Vin pur Natif**, seulement $1.00 par gal on impérial. Laissez vos ordres chez MM. Chamelois et Frères, 121 rue Rideau.

AUX HOTELLIERS qui ont besoin de tapisserie vernie de toutes sortes allez chez J. B. DUFORD 108 rue Rideau.

La peinture préparée surpasse ce qu'il y a dans la ville, chez J. B. DUFORD, 108 rue Rideau

TOUTES mes marchandises du printemps sont maintenant arrivées.
W. H. MARTIN,
No. 133 rue Sparks

RIDEAUX en toiles des plus nouveaux patrons à bon marché chez.
J. B. DUFORD,
108 rue Rideau.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai1a

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

LES personnes désirant un bon habillement feront bien de venir visiter mon établissement avant d'aller ailleurs.
W. H. MARTIN,
No. 133 rue Sparks

Avis de demenagement.
Mde Adams désire informer ses élèves et tous les intéressés qu'elle a transporté sa demeure du No 234 rue Queen, au No 64 rue O'Connor.

REMEDE PINUS contre les hémorroides—Pour les hemorroides internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.
Pour hémorroides avec écoulement interne de sang, demandez la Suppositoire Pinus. Remède et préventif sûrs. En vente chez tous les pharmaciens.

Melle Campbell, au No. 168 rue Sparks, vient justement de recevoir le stock le plus grand et le mieux choisi des dernières marchandises de goût et à la dernière mode, garnitures, chapeaux et coiffes de toutes sortes. Mlle Campbell a acheté toutes ses marchandises au comptant, en conséquence elle peut revendre à n'importe lequel magasin de la ville. Elle fait de la confection des habillements une spécialité.

MES marchandises du printemps sont maintenant toute arrivées. Une visite est solicitée. W. H. MARTIN.
133 rue Sparks

Societe St. Jean-Baptiste

Une assemblée aura lieu Dimanche, le 19 courant, à 2 hrs p.m. à l'Institut-Canadien pour avis aux arrangements de la fête nationale.

Par ordre,
JOHN CHAMARD,
Secrétaire

A Vendre à bon Marché

Portes et chassis, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez
B. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du bassin du Canal

LE SOUSSIGNE a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés et de Tailleur au numéro 88½, rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.
WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon

CHEAPSIDE

BARGAIN SPECIAL
Pour cette semaine

Coton épongé uni, pour 22 cts remplaçant avec avantage toute soie épongée.

500 paires de rideaux en dentelles vendues à des prix en bas du prix coûtant

Vente sans réserve de poles de toute sorte pour rideaux.

Job considérable de gants de soie vendus én bas du prix coûtant.

Vente sans réserve de Dolmans et de corsages pour visités perlés.

Voyez notre fond de Dolman impermeables pour demoiselles.

N. B.—Si vous voulez avoir un habillement de bon goût et bien fait allez chez

DUPUIS & NOLIN

FAITES FAIRE VOS
PHOTOGRAPHIES
— EN —
COSTUMES :-: D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe
AU STUDIO DE
PITTAWAY & JARVIS
117 RUE SPARKS
Téléphone 361

L'HOTEL - CUSHING

UNE VISITE EST SOLLICITEE — UNE VISITE EST SOLLICITEE

M. Arthur Cushing, bien connu en cette ville par la manière habile avec laquelle il dirigea l'ancienne maison "Cushing" sur la rue Nicholas, vient d'ouvrir sur la rue Sussex, un salon de première classe, où il tiendra toujours des **BOISSONS DE PREMIER-CLASSE — Toujours en mains des CIGARES de première marque.**
CUSHING & CO,
No. 548 Rue Sussex.

Ecurie de Louage a vendre

M. Jos. Senecal, coin des rues York et Dalhousie offre en vente son Ecurie de louage complet consistant en chevaux, voitures et robes de buffle de première classe, à un prix très modéré.

VENTE PAR ENCAN

Mardi, le 21 mai, 1889, sera vendu d'après saisie gagerie, qui sera produite au temps de la vente, aux salles d'Encan de M. Macdonald, 47 rue Rideau, les articles suivants: un set de salon en noyer noir, recouvert en repe vert; un piano de la manufacture de Hallet et Davis; 2 sets de balances Fairbanks, une autre balance, etc. La vente à 2 hrs p.m. Conditions comptant.
A. B. MACDONALD,
Ecanteur, 47 rue Rideau
17 mai 1889.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées, marquées "Provisions et luminaire pour la Police à cheval," et adressées à l'Hon. Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de mardi le 18 juin 1889.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requis, en s'adressant à aucun des postes de la police à cheval dans le Nord-Ouest, ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

On ne s'engage d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque canadienne, pour une somme *égale à dix pour cent* de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il négligé de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,
Contrôleur,
P. C. N. O.

OTTAWA, 10 mai 1889.

Pour des Bottines élégantes, flashionables et à bon marché, qui dureront bien et qui vous donneront entière satisfaction, allez chez P. FARRELL, 512 rue Sussex Ottawa.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. B. E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet.
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc, etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H. Walker. D. L. McLean. C.A.B.ancue.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU: —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau: 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union.** D. LEE, propriétaire.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU: VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa.

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Calthaire. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour la guérir. PROFESSEUR GAGNON, 289 rue Dalhousie.

J, W. W. WARD,
AVOCAT ETC
— BUREAU —
31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, Ottawa

Bains Turcs d'Ottawa, 26 Rue Albert. Dames admises de 10 hrs A.M. à 3 hrs P.M. Messieurs admis de 3 hrs P.M. à 11 hrs P.M.